
TORONTO – Atelier du Groupe de Travail sur la Révision des Règlements et Procédure ALAC (ROP WG)

Lundi, 15 octobre 2012 – 17:15 à 18:30

ICANN - Toronto, Canada

CHERYL LANGDON-ORR: ... Nous allons bientôt commencer. Nous aurions dû commencer il y a 5 minutes. Donc je m'appelle Cheryl Langdon-Orr. J'ai l'honneur d'être la direction de ce travail dont nous allons parler. Je vais passer le micro à Gisella qui va nous dire quelques choses.

GISELLA GRUBER: Gisella au micro, c'est pour commencer la session. Nous n'allons pas commencer le groupe de révision des statuts. Nous allons commencer la réunion du groupe de travail. Il est 5h15, le 15 octobre, il y a des interprètes dans les cabines. Donc si vous ne vous présentez pas avec votre nom, ils ne seront pas capables de savoir qui parle. Nous avons des interprètes français et anglais. Essayez de parler à une vitesse sensible. Ces gens là sont avec nous depuis ce matin. Ce sont des humains, et ils ne peuvent vraiment pas interpréter quand vous allez trop vite. Et si vous voulez qu'ils soient justes et qu'ils assurent une certaine activité, parlez doucement. Merci.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci. Ce ne sont pas seulement des humains, ce sont des super-humains avec le travail qu'ils font. Ils font beaucoup beaucoup de travail

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

et je suis très impressionné sur la capacité de leur esprit. Félicitations à tout ce que vous faites.

Je m'appelle Cheryl Langdon-Orr et nous allons descendre vraiment, nous allons descendre dans le monde de la révision des règlements et des statuts. Nous avons un mélange d'activités, et l'intention de la session d'aujourd'hui, c'est d'essayer de clôturer ce projet. C'est mon plan du moins. J'espère que nous aimerions être mieux avancés déjà. Mais apparemment, vous êtes aussi humains, vous n'êtes pas comme les supers humains derrière moi. Nous ne pouvons faire que ce que nous pouvons faire. Essayons de voir ce que nous pouvons faire aujourd'hui.

Donc, en général, comme vous voyez sur l'ordre du jour, nous allons regarder les repositaires que nous allons essayer de passer. Je voudrais aussi faire passer cette semaine aussi humainement possible, c'est-à-dire que nous voudrions faire aussi l'espace de travail pour les modifications de travail ou règle de procédure, de l'ALAC. Chacun de ces règlements, on a travaillé sur chacun de ces règlements, différents équipe et on travaillait spécialement les penholders.

Et le plus important, nous devons aller vers un compromis oui, nous devons compromettre. Allons-nous construire une idée unifiée? Est-ce que nous sommes tous d'accord? Est-ce nous avons arrangé les relations que nous avons? Je ne pense pas que, non nous ne pouvons pas être en agrément à chaque fois, nous n'avons pas à l'être non plus. Nous devons avoir un consensus qui doit être défini d'une façon raisonnable et aller à une majorité, avec une majorité raisonnable.



Nous avons donc, je vais vous apporter votre attention, sur ce que nous avons au départ, c'est-à-dire quelque chose que je vais ignorer qui va être une section sur la définition des structures. C'est un travail que Holly parlera plus tard. Je pense que on regardera ça. Elle sera peut être avec nous à distance. La définition des structures, sort du travail qui a été fait par les autres équipes.

Nous avons, j'aimerais pouvoir vraiment lire mais, je pense que nous avons les notions sur la responsabilité nous avons les matériaux à discuter.

Merci Matt. Ca va te rendre la vie un plus difficile mais bon si nous pourrons faire un peu plus petit que ça, oui. Donc pour ce qui se passe, c'est que la diapositive est changée, l'écriture est plus large sur l'écran. On est en train de l'ajuster afin qu'on puisse la lire. Je pense que ça va aller maintenant. Donc, nous regardons la section qui est la responsabilité. Vous voyez qu'il y a cette section, ce sera plutôt plus claire et elle sera moins ambiguë puisque c'est ce qu'on essaie de faire.

Je vais passer à la prochaine section, Matt s'il vous plaît, voilà ça continue. Nous avons des domaines qui ont avoir avec les responsabilités de la présidence de l'ALAC. C'est votre opportunité, que vous êtes des autres équipes de dire que non je n'aime pas du tout ce point de vue et ainsi de suite. Oui, je suis d'accord, ou je suis tout à fait avec vous et ainsi de suite. Si vous continuer à... Matt s'il vous plaît sur la diapositive. Nous avons beaucoup à regarder... si continuez... beaucoup de définitions sur ce document sur l'écran, nous regardons à l'équipe de leadership d'ALAC. Continuez Matt, continuez, Les demandes sur des liaisons, continuez Matt, continuez Matt. Merci. Les



gens qui sont élus qui sont non liaison de l'ALAC. Les non liaisons de l'ALAC, ah j'avais oublié qu'il y avait ça. Maintenant les métriques et les performances. Et ça c'est encore un autre chapitre des matériaux. Nous allons, devons ... comme Olivier n'est pas là, nous ne pouvons pas en parler à Olivier parce que nous devons lui parler. Il n'est pas là pour répondre. Nous avons une section pour les réunions et l'administration, nous sommes sûr aussi que nous avons tout ce qui a été dit au meeting, tout ce qui a été dit dans les réunions. Vous verrez que ça très bientôt. Nous continuons jusqu'aux prochaines sections. Sur l'écran encore une fois, continuez continuez....c'est ennuyeux, voilà, voilà Les structures At-large.

La prochaine section c'est... Si vous continuez vous retourner en arrière. Vous voyez cette section n'a pas encore était populée. Vous voyez qu'il y encore des points qui n'ont pas été écrits. Je vous assure que nous avons les matériaux quand nous reviendrons sur le sujet, nous ajusterons cela.

C'est le document qui était au début de cette réunion qui n'était pas complet mais nous espérons que d'ici la fin de cette réunion, ce document sera complet, que toutes ces choses qui manquent seront identifiés. Donc ce que nous avons à faire, ce que nous devons faire et qui va le faire, c'est le document que nous ferons passer à l'ALAC. J'espère que vous êtes prêts parce que c'est à vous maintenant. Merci. Qui c'est qui parle?



ALAN GREENBERG:

Je ne suis pas d'accord avec vous sur certaine chose. Je ne vois pas, il y a des moments où nous pourrions faire des tâches multiples en même temps. Je pense que nous aurons des idées différentes durant cette réunion, nos opinions ne vont pas changer de ce qu'on avait avant. Je pense que ce que nous devons nous voir au moins 2 ou 3 fois de plus pour pouvoir remplir les carences qui sont là et dans plusieurs cas de prendre quelques décisions qui n'ont pas encore étaient prises.

Je ne vois pas comment l'équipe qui a fait les versions préliminaires peut venir en accord spécialement avec les gens qui n'étaient pas forcément dans la réunion. Moi je voudrais continuer.

CHERYL LANGDON-ORR:

Mais l'analyse GAC va être faite ce soir. Nous devons absolument faire l'analyse GAC ce soir.

ALAN GREENBERG:

Nous espérons, si nous nous retournons vers la section B sur la responsabilité s'il vous plaît sur le document. Je suggère pour les autres de mettre l'URLI sur chat comme ça les gens peuvent voir ça sur leur propre écran. Ca sera peut être plus facile à voir sur votre propre ordinateur. C'est au début, c'est tout au début. Voilà nous y sommes.

En premier, j'ai fait beaucoup de travail préliminaire sur ce dont je vais parler. Je n'ai pas fait beaucoup d'assurance à ce qui était défini. Je n'ai pas pu. Nous avons quand même défini l'équipe ALT. Des fois les membres ALAC. C'est juste les membres. Est-ce que les membres sont suffisants? Est-ce qu'on doit mettre membre ALAC à chaque fois? Ce



sont des problèmes qu'on pourra réparer facilement. Ne laissez pas ces problèmes vous distraire.

Donc, ce qu'on a essayé de faire, c'est dans les règles actuelles il y a des choses qui sont éparpillées dans d'autres règlements. J'ai horreurs de ce concept de numéro de temps, de nombre de règlements. J'ai l'impression d'être à la maternelle où on a des règles, on doit être gentil avec les autres. Je vais utiliser la vieille terminologie dans les vieilles règles, les choses étaient éparpillées partout où il y avait des choses qui étaient répétées 2 ou 3 fois.

J'ai essayé, nous avons essayé. C'est moi qui fais la version finale mais c'est un travail de beaucoup beaucoup de gens. Nous avons essayé de ne pas nous répéter. Nous avons des responsabilités quand nous parlons de PDG, nous savons que les PDG sont des membres de ALAC et on les mentionne comme ça.

Je vais souligner deux phrases: parce qu'elles sont cruciales si je pouvais les trouver d'ailleurs. Moi aussi, on a parlé, les membres ALAC doivent mettre des déclarations, par exemple, ils doivent venir à temps de réunion. Si vous ne pouvez pas venir, essayer de nous dire avant que vous ne pouvez pas venir donc nous savons exactement combien de personne sera là. Nous savons que des fois vous avez des accidents, une voiture vous passe dessus vous ne pouvez pas nous dire vous n'allez pas venir.

Mais au fait j'ai changé le titre sans demander la permission, cela dit Responsabilité dans les métriques. C'est une partie mineure ça ne valait pas la peine d'être dans le titre. Si je commence à prendre de la vitesse.



Venez me voir et donnez-moi un coup de pied. Tout ce qui veut me donner un coup de pied, peut me donner un coup de pied. Pour les **[inaudible, 12:33]** un grand morceau de bâton qu'elle a avec elle. Les choses intéressantes où on a passé beaucoup de temps dessus, c'est un 1.7. Vous ne pouvez pas le voir si vous regardez l'écran. 1.7 jouait un rôle de leadership en représentant les intérêts des internautes dont l'ICANN, ça. Il y a 13 mots dans cette phrase, je n'ai pas dit nous avons un beau moment, beaucoup de temps à écrire seulement cette phrase. Il y avait un sentiment que nous voulions le mot leadership. Dans cette phrase que tout le monde doivent être dans un comité ou avec un groupe de travail, de leadership qui n'était pas réaliste. De l'autre côté une fois de plus on arrivait au mot rôle de leadership. C'est un peu coller disons, on a passé un peu plus de temps à parler des intérêts des internautes, des utilisateurs d'internet à l'ICANN dans Atlarge. On dit toujours qu'on représente les utilisateurs. Ça nous enverra plein de critiques. Comment est-ce que vous représentez ce milliard et demi d'utilisateurs. Je suppose que vous avez tous leurs adresses internet. Vous pouvez converser avec eux. Et donc, on n'est vraiment pas là pour représenter les utilisateurs puisque nous n'avons pas un conduit vers eux en direct, mais nous sommes là pour représenter les intérêts de ces internautes.

Et je veux dire cela nous a pris beaucoup de temps pour écrire cette phrase mais maintenant je pense qu'une phrase est correcte. Quelqu'un va nous dire que ça ne l'est pas.

Nous nous attendons à ce que les membres d'ALAC ne soient pas seulement dans les réunions d'ALAC, comme ça mais qu'elles participent, ces gens participent aussi dans les Atlarge dans les



domaines qui les intéressent, dans d'autres groupes de travail, dans d'autres équipes dans l'ICANN. Quelqu'un qui ne fait que de l'ALAC n'est pas vraiment inclus dans l'éco système d'ALAC et ça ce n'est pas assez.

Nous nous rappelions que la moitié de l'écriture de cette section que ALAC en fait, avait approuvé il y a quelques années une description de position pour les membres ALAC et les liaisons. Ceci est donc sorti de l'histoire et ça s'applique encore. Et ne disons pas que nous allons tout mettre dans les règlements. Les règlements ont des points. Dans le document vous avez vu qu'il y a un commentaire sur 1.10 que vous ne pouvez pas voir si vous regardez l'écran. Je vais la lire: A ce jour ce document qui s'appelle la description des positions pour les membres ALAC et les liaisons ALAC. Alors que nous avons commencé à écrire ces règlements il y a beaucoup de mois nous réalisons qu'il y a aussi d'autres élus qui ne sont pas des liaisons. Nous allons à une description de position que ça soit à modifier si seulement et si elle l'est seulement pour changer le titre les gens qui étaient avant que le nouveau règlement soit adopté.

Il y a donc beaucoup de mots je suis sûr que nous avons oubliés, quelques choses qui de soupçons j'espère que les gens qui vont nous dire que la première, peuvent peut être nous dire que si il y a quelque chose qui manque parce qu'ils le voient.

La prochaine section, la section 2 c'est les demandes et les responsabilités du directeur de ALAC. Donc le directeur doit être le membre de ALAC, nous avons gardé la règle qui est dans notre règlement actuel courant. Cela nous a permis de nommer notre directeur qui est Olivier et on lui a dit que il fallait qu'il soit à ALAC, au



moment où il allait être servi en tant que PDG pour ALAC. Et il peut continuer à servir après, bien sûr une personne Olivier, mais une fois le titre de PDG est perdu il peut continuer à conduire des activités avec ALAC. Aussi par exemple vous avez un autre travail, que vous ne pouvez pas avoir assez de temps pour continuer à travailler à ALAC. Donc, n'importe quelle autre personne ayant un poste peut avoir le même problème pour n'importe quel job. Il y a une variété d'obligation bien sûr, des réunions pour le directeur. Il y a d'autres choses qui sont là ; c'est indiquée. Nous n'avons pas essayé de faire une liste complète et de lister pratiquement toutes les tâches que devrait avoir à faire le président. Nous avons mis, nous avons regroupé les choses plus ou moins générales. Il y a des tas de choses qui ne sont pas faits physiquement par le directeur, mais il y a des responsabilités du directeur qui est donc, par exemple de faire l'ordre du jour en conjonction avec d'autre personne, il y a de délégation à faire disons.

J'ai oublié des choses importantes sur lesquelles j'aimerais revenir. Et c'est 2.5, 2.5 dit tout ce qui est attribué en directeur dans ces règlements peut être délégué. Le vieux règlement disait qu'il y avait souvent une règle qui disait le directeur fait ça pour le délégué. Quelquefois nous l'avions ou nous ne l'avions pas ou ce n'était pas dans les endroits. Ce n'était pas noté quelques fois. Par exemple, si le directeur dans l'ancien règlement était négligent et ne venait pas à une réunion, le directeur devait avoir une conversation avec le directeur et gronder le directeur et dire au directeur de partir, quelque chose dans ce genre là au moins. Clairement c'était des choses que le directeur ne peut pas faire. Et ça ce simple règlement, on ne dit pas Olivier que, ne disons pas forcément pour vous.



CHERYL LANGDON-ORR: J'aimerais bien avoir une conversation avec lui-même. Ca pourrait être intéressant.

ALAN GREENBERG: Comme vous voyez certains d'entre vous ont travaillé beaucoup et la seule façon de survivre c'est d'avoir le sens de l'humour. Bien.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Olivier au micro.

ALAN GREENBERG: Vous n'êtes pas gentil aux gens qui parlent un autre langage ou pour la transcription.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: C'est tout c'est tout ce que j'avais à dire?

CHERYL LANGDON-ORR: Cheryl, au micro. Nous devons ajouter un règlement additionnel, on peut demander une intervention de quelqu'un qui est vexé.



ALAN GREENBERG:

C'est un règlement de directeur. Je pense que monsieur le PDG vous devez avoir un règlement contre vous. Tout ce que le directeur fait peut être délégué.

Le prochain paragraphe dit que il est attendu que le directeur va déléguer une responsabilité spécifique quelque fois liée, il y a de porte folio à d'autre membre des équipes de leadership ALAC ou les autres membres ALAC et autres liaisons. Ceci est basé sur leur capacité, leurs intérêts et leur travail. Ce n'est pas seulement aller faire cette petite tâche mais prenez la responsabilité de le faire. Ca ne veut pas dire que vous avez la capacité unilatérale de le faire pour le ALAC. Mais le PDG n'a pas ça dans la plupart des cas. Et on s'attend à ce que vous portionnez un peu, vous prenez un peu une portion de la responsabilité. Je vois un membre de l'équipe de ALAC qui me regarde de façon curieuse et qui me dit que vous pensez que je vais accepter cette chose? On va y arriver.

Toutes les délégations sont sujets à l'agrément du délégué et c'est de l'accord public. Tout le monde doit être d'accord. Cela peut être une délégation secrète, cela ne peut pas être si, je ne sais pas si c'est du secret, ce ne serait pas que celle là.

La responsabilité de la direction, je pense qu'on a tout recouvert tout ce qui est dans les règlements courants sauf celles qui sont un peu subtiles mais enfin si trouvez quelques choses qui a besoin d'être corrigée, dites le nous. Une chose que j'ai ajoutée que mon équipe n'a pas discuté de façon formelle on a commenté mais pas fermement discuter et je pense qu'il y a un agrément tacite que devrait se passer si le Directeur Olivier

n'écoutait pas, si le directeur n'est pas capable de faire ses devoirs ou de déléguer.

Est-ce que c'est on parle d'un plan d'intérim disons de succession. C'est noté dans la section 2.10, cela dit que le vice président ou d'autre membre de l'équipe leadership si tous les membres, les cinq membres de leadership vous vous débrouillez tout seul. On va pas faire les règlements pour ça. Tijani?

TIJANI BEN JEMAA:

C'est le cas où Olivier est élu président de la France, au cas où serait élu président de la France. Moi je vote hein.

ALAN GREENBERG:

Il aurait certainement l'incapacité d'envoyer des emails de toute façon. Il y a une chose, que je l'ai mis, je crois que je l'ai mis dans un commentaire que je n'ai pas inclus ici on a parlé, on a dit ici d'ici les différentes personnes ne peuvent pas se mettent d'accord sur le président intérimaire. On va donc l'élire donc, n'importe qui peut ne pas accepter de faire partie de ça mais vous ne pouvez pas être bénévole, mais vous pouvez également refuser parce que certaine personne n'auront pas le temps de le faire. Donc c'est un petit changement j'espère qu'on n'oubliera pas de le faire mais quelqu'un, rappelez-moi.

Les exigences, les conditions requises pour les équipes de leadership membre de ALAC nous spécifions, j'ai oublié leur président, il y avait une longue discussion quant à savoir si le président ALAC est ici le reste de l'équipe de leadership devrait être choisi par l'anciens ou par le



nouveaux ALAC. Lorsque le nouveau board vienne il choisisse leur président eux même. Il y avait une conviction et peut être une exception très tard dans le jeu que toutes les personnes qui ont discuté ont pensé que l'ancien ALAC est en meilleure position de choisir le président.

ALAC peut avoir autant près de sept ou huit personnes qui changent en même temps s'il est choisi après la réunion. Ca signifie que plusieurs semaines après la réunion ALAC aurait son président à ce moment là et l'ancien président ne va pas peut être pas faire partie de ALAC. Et l'ancien ALAC est plus susceptible de connaître les gens, de connaître les questions et de présenter une suggestion intelligente. Je n'arrive pas à lire cette écriture j'ai l'impression que dans deux il faut faire quelque chose que il faut terminer cette session dans 2 ou 3 minutes, d'accord. Donc, Cheryl dit il faut parler plus rapidement mais ne reparle pas plus rapidement, d'accord, je vais le faire. Donc, il y a une conviction je fais un résumé que l'équipe de leadership y compris le président soit élue par l'ancien ALAC et les règles les spécifient. On n'a pas les instructions que le président doit être sélectionné d'abord parce que nous devons savoir quelle région doit regarder les opinions quand on garde le concept de vice président.

Un ou deux selon la discrétion du président ce n'est pas tellement que le titre vous donne davantage, doit à un meilleur salaire ce n'est pas le cas mais cela implique que vous avez échangé de travail et plus important les membres sans titre. C'est important parce qu'il y a des gens qui aimeraient participer dans l'équipe de leadership mais qui ne voudraient pas. Il dévouait beaucoup de temps mais la distinction est



importante. On a des exemples, des temps mais ils ne seront pas dans les règles de procédure mais ailleurs.

Il y a des règles pour les liaisons pour les nominations de non liaisons, la grande différence c'est que eux ont un titre et l'autre ne l'a pas. Il se rapporte plutôt sur le..., ça dépend plutôt du groupe si on l'appelle liaison pack, il y a des distinctions très subtiles qui sont nécessaires mais c'est très similaire les uns avec les autres. Et vous allez voir la section 5 sur les nominations non liaison est très courte, identifie quelques exemples c'est tout.

En général, les termes pour une année ICANN, la durée donc, si une nomination part on avait des règles complexes pour le président. Le président a un mandat de 2 ans mais vous n'avez pas forcément à être garantie pour deux ans additionnels. Ici Tijani a trouvé une formulation fantastique. On vous nomme pour une année et on vous nomme automatiquement si vous êtes encore intéressé pour un an. Donc le groupe de l'élection trouve des règles de rappel mais c'est pour l'année prochaine.

Mais ce sera une autre question de performance, des paramètres des performances. On a appris la décision qu'on ne listerait pas dans ce document les paramètres détaillés selon lesquels nous suivrons des choses donc. Cela va arriver de temps à autre et on veut la flexibilité de modifier l'aspect onéreux des règles. Je donne des exemples des choses que nous allons suivre. On va prendre un exemple.

La prochaine section porte sur ce qu'on appelle la remédiation à, l'article 7.8 et c'est quelque chose de controversé en 2008 et ce n'était



pas une controverse cette fois-ci, tout le monde était d'accord. Si les conditions sont telles que vous ne satisfaisiez pas au paramètre, ce ne sont pas des nombres, des chiffres absolus si vous n'allez pas au $\frac{3}{4}$ des réunions, on vous jette dehors mais si vous ne satisfaisiez pas un paramètre on va essayer d'examiner, d'analyser, de voir si un problème, le fait de ne pas satisfaire au paramètre, ne pas un paramètre il y a des raisons valables qui justifient cette absence et des fois ça justifie le renvoi. Il y a peut être une chose d'escalade, par exemple on parlait aux personnes nommées RALO au ALAC et on peut retirer tout membre ALAC de l'ALAC en cas de besoin. Le seuil de vote est tellement strict que ça ne devrait jamais arriver mais c'est la même règle que la règle utilisée par le board pour enlever quelqu'un du Board.

Et je crois qu'on a terminé cette section.

CHERYL LANGDON-ORR:

Cheryl pour fin d'enregistrement, j'ai noté quelque chose dans l'espace chate, et je voulais surtout noter que Sala vous étiez présente parce que vous êtes tellement important dans l'équipe d'élaboration.

Deux choses, on va capter le chate et ça va faire partie du document de transcription et des phases suivantes, mais si vous avez une question spécifique pas un commentaire, que nous allons filtrer à l'intérieur de l'espace 2 000, mais si quelque chose que l'on va faire au niveau de la discussion, donc mettez le entre crochet. Donc Alan vous avez une question-réponse rapide?



ALAN GREENBERG:

Un commentaire en premier là-dessus, après avoir présidé plusieurs réunions, les résumés par la suite, les gens font souvent des commentaires dans un chat, à qui sont relatifs au contexte, mais nous ne connaissons pas les contextes. Les messages de chat ne sont pas indiqués, le temps de chronologie, je suis tout à fait d'accord complètement, si j'allais mourir, si je permets cela, on ne sait pas comment.

Si vous faisiez un commentaire dans le chat, ou ajoutez un commentaire, ou Wiki, pas au modèle de référence, mais dans inbox, on envoie un e-mail, la liste de son préliminaire pour mieux comprendre votre commentaire. Des questions?

RINALIA ABDUL RAHIM:

Merci Alan!, c'est une question de clarification de section 2.8, les règles, les obligations de président, la section 2.8.3, vérifier les respects des statuts et autres règles, que veut dire le mot respect dans cette phrase?

ALAN GREENBERG:

L'intention est, je n'aime pas cette formulation non plus, mais je ne suis pas sûr que quelqu'un ait trouvé une meilleure formulation.

C'est la police de premier ordre disant que nous ne suivons pas nos propres règles.

C'est plus que ce qui se passe au cours des réunions, donc le président est responsable, c'est une section que nous n'avons pas encore élaborée mais pour s'assurer que vous satisfaisiez ... aux normes dans



les e-mails etc et que vous ne parliez pas mal des gens etc et agissiez de manière... [inaudible33:20].

RINALIA ABDUL RAHIM: Une adhésion qu'est ce que ça veut dire?

ALAN GREENBERG: Le respect plutôt une interprétation, il y a des significations subtiles qui ne sont pas accomplies dans les significations de choses mais qu'on peut discuter, la formulation n'est pas la meilleure, on peut mieux faire.

HOLLY RAICHE: Peut-être assurer le respect, c'est quelque chose qui est près de respecter, mais quelque chose de plus concrète peut-être.

CHERYL LANGDON-ORR: Je pense que ce terme soit important, mais Alan prenez notes si vous pouvez trouver une bonne formulation, dites-lui Alan et Fatimata ensuite à Sala.

FATIMATA SEYE SYLLA: Merci Cheryl. Fatimata aux fins d'enregistrement, c'est une question de clarification, je préférerais parler en français puisque la phrase est en anglais, je vais continuer en anglais, 7.9, le Président a le pouvoir de prendre des mesures approuvées par ALAC. Toutes ces actions doivent être effectuées en tenant compte des différences culturelles à travers



Atlarge, et dans toute la mesure possible de la manière discrète et sensible. J'ai besoin davantage de clarification, comment cela pourrait avoir lieu sans...,

ALAN GREENBERG:

Je peux donner des exemples, se serait inacceptable d'envoyer des courriels à la liste du monde, que on dirait à Fatimata ne respecte pas ces obligations et on a un véritable problème. C'est serait tout-à-fait inapproprié et froissez vos sentiments, dire que la formulation peut être de dire dans toute la mesure possible de manière discrète, si un membre RALO était nommé par RALO, cette personne ne veut pas rectifier le problème lui-même, le prochain record sera de parler à l'équipe de gestion RALO, c'est-à-dire oui nous devons dire à quelqu'un d'autre qu'il y a un problème avec vous, mais quels autres remèdes nous disposons nous. Voilà l'intention de tout cela, encore une fois dans les règles de procédure, l'intention n'était pas décrivez les détails, nous devons éliminer cela dans le document plus détaillé, par la suite, mais ne pas essayer de le capter, donc on essayait de capter l'intention.

Est-ce que cela répond à votre question ou vous voulez revenir?

FATIMATA SEYE SYLLA:

Fatimata de nouveau prendre la parole, je retirerai les prises en considération des différences culturelles et garderai de manière discrète et sensible.



CHERYL LANGDON-ORR: Je pense que c'est également noté, je ne vois pas de point négatif, c'est juste pour présenter cet argument. On a Sala ensuite et de terminer tout dans le [inaudible 37:13] de l'heure, on a 10 mn et ça nous amènera à 10 mn après l'heure, pour la section des éliminations des horaires, on a besoin de 5 mn pour l'intervention parce que c'est un travail qui commence à ce niveau, j'espère que tout le monde est d'accord.

Vous allez lire cela? Matt, Salla, Tissan, allez y!, Salanieta Talanica pour l'enregistrement ;

SALA TAMANIKAIWAIMARO: Bonjour tout le monde, merci Alan pour articuler les idées surtout par rapport à ce qu'a dit Fatimata, c'est une question qui est toujours dans mon esprit par rapport à ce qui a été dit, mentionner ce qui a été dit auparavant par rapport à l'élimination du président ou la révocation de n'importe quel membre ALAC. Une des choses qu'il ne faut pas oublier ...,

relatif à être CAF, fais attention à lister les capacités des gens, est-ce que serait quelque chose qui pourrait être définie dans la section de définition, ou est-ce que on pourrait considérer ses métriques, aussi en prenant compte...,

Excusez moi!, en terme de la participation minimum acceptable. Aussi votre réponse envers Fatimata, je voudrais aussi dire que ce qui est relatif au processus du, je pense qu'il y a là quelque chose à considérer, mais dans le terme de processus faire un commentaire pour que la

communauté Atlarge, une des choses sur lesquelles nous devrions focaliser spécifiquement, c'est sur le scénario extrême qui pourrait se passer et surtout de faire une règle pour être, comment les choses devraient être administrées d'une façon plus importante. Norine a fait un bon travail et félicitation, merci pour tout le monde sur le travail qu'ils ont fait, aussi il est temps pour la communauté de penser vraiment à des sérieux potentiels, pour des choses comme des critiques, qui pourraient être faits contre un membre élu.

CHERYL LANGDON-ORR: Je dois vous demander de faire vite.

SALA TAMANIKAIWAIMARO: Je voudrais inviter l'équipe qui est en réunion d'utiliser la définition des ressources humaines, des ressources unies et les définitions qui comportent déjà des exceptions de protections, c'est mon commentaire, excusez moi!

ALAN GREENBERG: En terme de la dernière chose dont nous avons parler, ce sont des choses où nous voulons peut être ou pas mettre en détail de liste, et faire une liste des infractions, nous ne sommes pas sensé arriver à un tel niveau de détail, dans le projet il y a des exceptions dans la règle à qui on déjà savoir ce notion. Je pense que nous avons pris une décision, et je pense qu'il y a quelque chose dans le Wiki, on avait pris une décision d'inclure une version abrégé, et je ne sais pas si nous l'avons fait, mais



c'est quelque chose que les règles permettront de façon spécifique,
merci!

Y-a-t-il d'autre question?,

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Dev au micro, encore merci pour la présentation, deux clarifications rapide, 1.7 qui parle des utilisateurs de l'internet, même si cela définit l'utilisation de l'internet, mais ça devrait être amendé, devrait dire le membre et les utilisateurs d'internet individuel, non ok.

Deuxième point, quand on regarde 2.6 et 10, remplacer le Directeur et le Président, si le Président ne pourrait pas être présent, est-ce que ça veut dire que la personne qui est le remplacerait, finira le terme, non la section élection par le remplacement, c'est un intérim jusqu'à ce que les personnes puissent être nommées par le processus des élections, ou le règlement des élections de ce qui s'applique, autre chose Alan au micro, non!

ALAN GREENBERG: Rapidement nous allons aller à la bonne section, combien de temps avons-nous pour la section la réunion et l'administration.

CHERYL LANGDON-ORR: Alan 2 mn.



ALAN GREENBERG:

Je ne vais pas parler rapidement, donc cette section est importante, mais si pas onéreuse, nous sommes plus spécifique sur le type de réunion, disons nous avons besoin de nommer donc que les réunions annuelles, spécifiquement nous savons senti que nous devrions avoir un peu de flexibilité pour que le Président puisse appeler des réunions et seulement amener ses amis, prendre des réunions et des décision pour les LAC, le Président a l'air de mis concept, j'espère qu'il y a une décision, et normalement une réunion peut être mis sur l'ordre du jour après une décision de la réunion appeler pour un autre but, il y a des règlements qui doivent suivre et à lire.

Nous décidons sur un ordre du président pour le règlement et pour le statut. Ce règlement et cette décision de l'ALAC, les règles de Robens, les règle du Président, nous avons parlé un peu ce qu'il y avait dans l'Agenda. Ce n'est pas très détaillé, encore une fois. On n'a pas senti que ça devait être très détaillé nous aurons peut-être d'autres documents qui pourront spécifier les choses. Détaillez les choses.

Quorum c'était un sujet de grande discussion et c'est encore l'un des thèmes qui n'a pas été décidé. Nous demandons des idées et du reste de groupe sur les règles et les procédures. Si un quorum est simple, on va le garder comme c'était avant on doit avoir **[inaudible 45:31]** la moitié des membres qui est présent. Il y aussi des sentiments quand même que pour les votes qui nécessitent un quorum que il doit y avoir une représentation régionale. Il y avait ce sentiment qu'il devrait y avoir une représentation régionale. En premier nous renforçons le crédo original de l'ALAC qui n'a pas été suivi dernièrement et nous essayons



de faire les choses par consensus ce n'est pas par vote. Si nous devons avoir un vote et que le vote n'est pas urgent que nous ne devons pas avoir une réponse aujourd'hui à 5 heures disons, alors nous pourrions continuer et garder ce vote à faire plus tard quelques jours après pour essayer de contacter les gens qui ne sont pas là, afin d'obtenir leur vote. Donc, pour la plupart des votes qui ne peuvent pas être repoussés et c'est la majorité d'entre eux, chaque région sera de facto représentée, parce que si tous les membres ont l'opportunité s'il y a un vote urgent s'il n'y a pas une région qui n'est pas représentée.

Nous avons une provision pour continuer et procéder à ce vote si c'est nécessaire. Si nous avons le consensus. Et donc il y a 2 versions: 1.5.1 et 1.5.2 mais je pense qu'il y a un consensus général sur ce point. Nous avons des règlements d'ordre d'appel, nous souhaitons un bienvenu à tous les visiteurs **[inaudible 47:01]** la possibilité de parler au membre d'ALAC, le président gouverne l'ordre dans lequel les gens peuvent parler, nous ne distinguons pas. Les points d'ordre dans le contexte ALAC d'habitude commencent à marcher quand Adobe ne marche plus ; quand la traduction ne marche plus on ne suit pas forcément les règlements Robert et on suit nos règlements. C'est plus logique dans mon langage à moi. Les règles de Robert dit que les règlements ne sont pas respectés. Dans ce cas là, nous incluons des discussions là-dessus depuis que nous sommes là que le sentiment général que ça doit être en respect de ces règlements-ci. Parce qu'autrement c'est la situation où Robert a 700... quelques pages et c'est un peu trop complexe.

La motion de procédure toutes les choses standards c'est ce qu'on a déjà dans nos règlements de toute façon. Les décisions ça parle du vote et comment nous reconnaissons s'il y a un consensus. C'est juste devant



nous, c'est facile à voir. Le vote par proxy, c'est nouveau et encore une fois c'était un sujet, une discussion. Si vous savez que vous ne pouvez pas être à une réunion vous pouvez donner votre proxy à un autre membre ALAC: vous pouvez leur dire comment voter, vous pouvez leur faire confiance de voter comme ils le sont si cette personne n'est pas là dans la plupart du temps, c'est le directeur qui pourra donc avoir l'exercice. Ca devra couvrir la possibilité que une personne n'est pas à une réunion, nous n'avons pas assez de personne pour voter et donc ce n'est pas forcément que...il ne faudrait pas qu'il y ait conflit d'autre réunion en même temps. On a déjà parlé des minutes nous ne disons pas les mots minutes, nous parlons de rapport parce qu'on utilise plusieurs termes différents, les amendements aux règlements, ce sont, il doit y avoir 2/3 de la majorité mais nous disons que si une réunion est appelée pour changer le règlement il doit y avoir une notice à l'avance. Nous ne pouvons pas changer le règlement juste au dernier moment, les méthodes de travail, nous avons parlé... on peut avoir toutes sortes de réunions. On parle un peu de emails, des emails, les groupes des équipes de travail ne sauraient faire, aux équipes qui font des écritures. Aux équipes qui font du travail. Et ainsi de suite. 3.4 parle de langage et pour cette pratique courante nous avons mis ça dans les règlements, les structures Atlarge au chapitre 4. Nous savons accidentellement que les statuts disaient que les règlements pour approuver ou désertifier les structures Atlarge n'étaient pas là. Maintenant elles sont là, et c'est tout. Est-ce qu'il y a des questions ou autres...

CHERYL LANGDON-ORR:

Je voudrais parler brièvement, prenez note surtout hein, n'hésitez pas.



RINALIA ABDUL RAHIM: Alan, question à propos des votes par proxy. Comment est-ce que vous allez authentifier que la personne qui a donné le proxy a vraiment donné le proxy à la personne qui la mène.

ALAN GREENBERG: Il y aura des instructions détaillées, qui ne sont pas ici mais la demande de proxy passera par le personnel. Et le personnel aura la connaissance du proxy, nous n'allons pas essayer de rentrer, nous n'allons pas encrypter les emails pour savoir si c'est vraiment une bonne idée. Alors ce n'est pas si important que ça. Passe pas moins du là, ça passera par le personnel.

Et il y a des restrictions qui disent que si le vote est dirigé nous n'annoncerons pas à l'avance comment le vote sera, ce sera dirigé entre vous et la personne qui vous a donné le vote proxy. Ca répond à votre question?

Oui. Merci.

TIJANI BEN JEMMA: Au niveau de proxy ils avaient été discutés et approuvés, j'étais absent parce que j'avais des problèmes mais quand je suis revenu par exemple avec l'équipe j'ai dit que je n'étais pas d'accord avec une personne qui votait de proxy en même temps parce que, il y aurait 3 votes et quelqu'un qui a 3 votes peut avoir un impact profond sur une décision.



Donc, j'ai vraiment espéré à ce moment que on pourrait reconsidérer ce règlement.

ALAN GREENBERG:

Alan je peux raconter ce qui s'est passé, on est passé à travers plusieurs scénario de nombre de pas de proxy, d'un proxy de n'importe qui peut avoir un nombre limité de proxy. Ce qui veut dire que une personne dans une salle pourrait affecter une décision prise par l'ALAC. Donc les proxys, ça compte contre les quorum. A la fin, la majorité du groupe pensait que 2 c'était ok. Moi personnellement, j'étais d'accord avec vous. J'ai pensé que 1 j'avais un sentiment fort que comme je l'ai dit au début de ces discussions, c'est Alan qui parle au fait, j'ai dit nous allons avoir besoin au moins une autre équipe d'écriture, une autre discussion, s'il vous plaît soyez là pour que vous puissiez vous faire entendre.

CHERYL LANGDON-ORR:

Est-ce qu'il y a d'autre question, sinon j'aimerais continuer pour parler avec qui, parlerais des sections sélections. Est-ce que vous avez des, dites moi que vous avez tout organisé.

YAOVI ATOHOUN:

Yaovi au micro. Mon collègue est dans une réunion autre donc, dans notre équipe d'écriture, nous voulons prendre l'opportunité pour remercier Alan qui était vraiment un guide dans ce groupe. Sa contribution était très importante pour cette équipe d'écriture.



Donc à cause du temps que nous avons, je vais parler rapidement du point principal. En tant qu'équipe nous avons beaucoup de réunion, nous avons abouti à un document qui n'est malheureusement pas dans le document principal. Il n'est pas là. Je ne sais pas si Matt peut montrer le document en question. Nous avons une boîte qui est accessible. Nous pouvons vous envoyer l'URL à la fin de cette réunion. Mais nous allons essayer d'incorporer ce que nous avons à présent au document.

Donc le point le plus important que nous avons. Nous avons 5 points dans ce document, un point dont il parle les provisions générales. Et nous avons vu que les élections étaient une façon de faire une sélection dans les procédures. En parlant de la direction de ALAC. Son élection est mentionnée dans les statuts de ALAC, de ICANN. Donc pour la direction de ALAC nous avons les élections, nous avons ensuite, nous voyons aussi que cela sera fait comme a dit Alan, le Directeur sera élu, le président sera élu avant le Adm général. Je voulais mentionner cela à propos du président de ALAC. Il y a aussi section 2.11 dont point un un, non pas d'élection qui peut être fait avant que, il faut qu'il y ait un président élu avant la réunion de l'Adm. Et ensuite nous avons la deuxième section, l'élection des membres de l'équipe nous avons 4 autres personnes qui se font partie de l'équipe. Et ces gens dont nous parlons des élections dans la section 2.2.

Et ensuite nous avons parlé des cas où nous avons des élections extraordinaires. Les élections dans ces sections, vous pouvez voir que les élections peuvent se produire dans les circonstances extraordinaires. Et nous avons dit par exemple que si un des membres de leadership n'est pas disponible pour une période, nous avons une discussion dans notre équipe, nous devrions mettre en place une limite pour dire que si



nous avons au moins un certain nombre montant de temps avant la fin du terme pour avoir des élections, une sélection pardon, pour ce membre. Après la discussion nous avons eu, nous sommes arrivés à 2 options. On a parlé de 2 mois, 3 mois, 6 mois, c'est quelque chose que nous devrions parler durant les réunions des équipes pour arriver à une conclusion sur des textes très particulier parce que nous pensons vraiment que durant les élections, comme vous voyez dans les documents, il doit y avoir une annonce pour que les gens acceptent la nomination et considère tous les facteurs. On ne peut donc pas avoir une sélection, une élection pendant ce temps là. C'est ce que nous avons dans cette section, au niveau des élections extra ordinaires. Puis ensuite, nous avons une section dans le document où nous parlons des provisions spéciales. Et aussi nous avons 2 sections, nous n'avons pas pu les couvrir ces sections durant le travail dans notre équipe. C'est la section où il y a les élections du représentant ALAC. Et si au Board, donc c'est une chose que nous aimerions continuer à parler avec notre équipe.

Et aussi comme Alan l'a dit tout à l'heure 2.4 il en a parlé dans son équipe, il en a parlé. Le président ALAC a deux ans, après 1 an assumant que le président a une autre année pour être membre ALAC. En tous cas cette fois ci, si un président pour qui semble raison pour une raison ou une autre, ALAC voudrait le changer ou le remplacer et qu'il ne pourrait pas, qu'il ne serait pas prêt à continuer. Donc cet aspect de ce règlement sur lequel nous voulons travailler et aussi, le représentant de ALAC au Board de ICANN.

Ce sont les deux sections sur lesquelles nous allons continuer à travailler. Et nous allons mettre nos commentaires. Nous allons



continuer à travailler pour faire des appendix au document. C'est brièvement ce que nous avons couvert dans notre équipe. Je voudrais juste parler pour ce qui veut essayer de lire. Si vous avez des questions je peux essayer de répondre. Cheryl merci beaucoup pour le temps qui nous a été alloué et pour qu'on puisse donner un peu une révision du travail que nous avons fait dans notre équipe. Merci.

CHERYL LANGDON-ORR:

Cheryl au micro. Je pense que le travail qui a été fait par cette équipe a été énorme. Vous avez vraiment pensé à ce que vous avez fait. Je n'ai pas dit que les autres groupes n'ont pas fait du bon travail, mais ce que vous avez fait, c'était vraiment une amélioration massive de ce qu'on avait fait jusqu'à présent. C'était vraiment important. Donc pour clarifier sur ce qui est connu jusqu'à présent, ce qu'on connaît sur le règlement 27 la sélection de la part d'Atlarge et d'ALAC, du siège sur le Board de ICANN, ce que le groupe a fait ce ne sera plus de clarifier comment ça s'est écrit parce que on ne peut pas changer nous-mêmes cette règlement. C'était un processus qui venait du Board, donc on peut changer le langage un peu, on peut s'assurer qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, que ce soit bien clair, on peut s'assurer que l'intention est bien communiquée mais je sais que votre équipe est très sûre. Je voudrais que tout le monde soit sûr autour de cette table que nous ne pouvons pas changer le processus. Pour faire cela nous devons passer à travers une complète entrée sur la communauté, il faut qu'on parait, il faut que ça soit légale, il faut qu'on passait par le Board et tout ça mais ce qui s'appelle le rappelle et tout ça, il faut qu'on ouvre le micro pour des questions. Je pense que vous allez pouvoir rester au temps nous



avons 2 ou 3 personnes qui ont levé la main. Je pense que c'était Alan ou Olivier? Ce n'est pas grave. Alan.

Changer un peu le langage pour que ce soit clair. Je pense que nous ne pouvons pas changer l'intention du règlement 27, une clarification ou peut-être attraper les problèmes. On peut attraper apparemment, oui ça nous pouvons le faire; mais nous ne pouvons absolument pas changer la méthodologie générale et certainement pas nous ne pouvons pas faire de changement radicaux dans le processus de vote.

Charle au micro si je n'étais pas clair c'est exactement c'est ça.

OLIVIER CREPEN LE LEBLOND: Olivier Crepen Le Leblond au micro. Je pense que ce que Charle disait que ce que le modèle multipartite le mot ce n'est pas le who-ha-do-dah-lula. Ce n'est pas un commentaire public pour ajouter que avant la prochaine élection que se prendra place dans le futur il y aura un processus mis en place pour revoir cela. En ce moment c'est impossible de savoir s'il y aura des changements ou pas.

CHERYL LANGDON-ORR: Est-ce que je peux demander si quelqu'un veut poser une autre question au sujet des élections pour l'équipe d'écriture. Non, ah vous? Allez.



HOLLY RAICHE:

Je peux faire 2 minutes puisque ne n'ai pas fait grand-chose jusqu'à présent. J'aimerais faire une actualisation une mise à jour pour l'équipe. L'équipe a passé une mise à jour des définitions ici et ils ont passé en revue les différentes versions et surtout Alan. Donc ce que vous avez, est l'une des décisions prises était que les 2 définitions soient et surtout de faire des suggestions aux fins de définition. Ce qui est dans le glossaire, ils sont sur le wiki, ils sont, peuvent être vus. J'ai remarqué qu'il y a plusieurs termes que Alan a modifiés après discussion et consensus. Donc il devra y avoir un dernier examen parce que Xcon est devenu quelque chose de différent. Que cela doit être changé. Il y a différentes choses qui doivent se produire en termes de définition également. Mais maintenant il n'y a plus de travail à faire jusqu'à ce qu'il y ait une version finale qui puisse être examinée.

CHERYL LANGDON-ORR:

Merci Holly. Je peux assumer avec l'absence de main levée qu'il n'y a plus de question dans ce cas Cheryl aux fins d'enregistrement. Prendre une petite opportunité rapide de dire que nous n'avons pas d'autres affaires. Nous ne faisons pas de série finale d'accord parce que nous ne sommes pas où nous devons être lorsque nous avons mis en place l'ordre du jour venir, les 3 derniers points de l'ordre du jour publié. Et nous allons suspendre cet ordre de jour et recommencer à partir du point où nous sommes arrivés, ici lorsque nous allons aux prochaines phases. Les éléments de suivi ont été notés par les personnels pour le moment à moins que quelqu'un me donne une très bonne raison de ne pas remercier chacun d'entre vous pour être ici aujourd'hui, pour remercier à chacun de l'équipe d'élaboration de la version préliminaire. C'est une honneur, un privilège de travailler avec chacun d'entre vous.



Je fais une situation épineuse et vraiment faire un plaisir, donc applaudissez vous tous et maintenant la session est close et Heidi dit qu'il a besoin d'un peu de temps. Merci. Merci aux interprètes, très bien, un très bon travail et le personnel technique également sans eux ceci n'est pas possible. Donc, comme vous les savez dans moins de 40 mn, nous aurons la manifestation de Outreach. Entre temps le personnel de l'Hôtel et le personnel de soutien Atlarge, vous pouvez venir ici. Mais on va rafraîchir la pièce, il y a beaucoup de préparation à faire dans très peu de temps donc si vous restez c'est à vos risques.

[Fin de transcription]

